



**Aix en Provence**


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-169**

**Séance publique du**

**23 juin 2014**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140623-48771-DE-1-1_0
Date de signature : 24/06/2014
Date de réception : mardi 24 juin 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT - LES AMIS DU PLANÉTARIUM D'AIX-EN-PROVENCE - AVENANT - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le 23 juin 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/06/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Francis TAULAN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Karima ZERKANI à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture - Politique  
de la Ville  
Direction de la Politique de la Ville

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 JUIN 2014

**Nomenclature : 8.5**

Politique de la ville-habitat-logement

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Sophie JOISSAINS

**Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE**

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT - LES AMIS DU PLANÉTARIUM D'AIX-EN-PROVENCE - AVENANT - AUTORISATION DE SIGNATURE -  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du partenariat avec l'Association des Amis du Planétarium d'Aix-en-Provence (A.P.A.) située à la Villa Clair Matin, la Ville d'Aix-en-Provence souhaite renforcer la culture scientifique et technique et la rendre accessible au plus grand nombre.

Ainsi, outre la mise à disposition d'un bâtiment rénové et d'une construction neuve, la Ville a validé au conseil municipal du 18 mars 2013 (N°2013.131) une convention pluriannuelle d'objectifs 2013-2015 pour l'animation de ce nouveau site.

Par ailleurs, l'Association des Amis du Planétarium d'Aix-en-Provence développe des actions éducatives autour des sciences et de l'astronomie en direction des enfants et des familles aixoises ; notamment des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Ces activités ont pu être mises en place au sein des établissements scolaires (*écoles et collèges*) et dans les centres sociaux grâce à un planétarium mobile. Il apparaît aujourd'hui que cet équipement est vétuste et doit être remplacé.

Pour procéder à son renouvellement, l'Association a demandé à la Ville une participation financière d'un montant de 20 000€ pour un coût global d'environ 110 000€ ; financé au trois quart par la Communauté du Pays d'Aix (90 000€ environ).

C'est pourquoi, je vous propose, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la création d'une ligne budgétaire d'investissement « Planétarium » ;
- **ATTRIBUER** une subvention d'équipement d'un montant de **vingt mille euros (20 000€)** à l'A.P.A. ;
- **DIRE** que la dépense correspondante sera imputée sur la ligne budgétaire d'équipement « Planétarium » qui présentera les disponibilités suffisantes ;
- **ADOPTER** l'avenant n° 3, annexé au présent rapport ;
- **AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à le signer.

DL.2014-169 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT - LES AMIS DU  
PLANÉTARIUM D'AIX-EN-PROVENCE - AVENANT - AUTORISATION DE SIGNATURE -

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 2
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote  
Sylvain DIJON Sophie JOISSAINS

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,  
R. MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 25/06/2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

## AVENANT N° 3

### À LA CONVENTION PLURIANNUELLE Adopté par délibération du 18 MARS 2013 N° 2013-131

#### ASSOCIATION « AMIS DU PLANÉTIARIUM D'AIX-EN-PROVENCE »

#### Entre,

la Ville d'Aix en Provence, représentée par Madame le Maire ou son représentant habilités aux fins des présentes, par le Conseil Municipal du 29 avril 2013.

Dénommée « la Ville »,

#### Et,

L'Association « **AMIS DU PLANÉTIARIUM D'AIX-EN-PROVENCE - A.P.A.P** » dont le siège social est sis : Château Saint-Mitre, 7 rue des Robiniers, 13090 AIX-EN-PROVENCE, représentée par son président en exercice.

#### PREAMBULE :

Une convention pluriannuelle de partenariat (2013-2015) a été adoptée par le Conseil Municipal dans sa séance du 18 mars 2013, celle-ci définit les missions générales confiées par la Ville à l'Association « AMIS DU PLANÉTIARIUM D'AIX-EN-PROVENCE » et a fixé par délibération N° **2013-131** le montant annuel de sa subvention de fonctionnement à **20 000 €** et ses modalités de versement.

Dans le cadre spécifique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2014 (CUCS), la Ville a versé la somme totale de **5000 €** pour le projet « ASTRONOMIE – COHESION SOCIALE » (DCM du 17/12/2013).

Il convient aujourd'hui d'octroyer à l'association une subvention d'investissement.

#### Article 1 :

Dans le cadre de l'acquisition d'un nouveau planétarium mobile, la Ville s'engage, par le présent avenant, à verser une subvention d'investissement de vingt mille.

#### Article II :

Le versement de la subvention de **20 000 €** s'effectuera en une seule fois.

Ainsi l'ensemble des subventions accordées par la Direction de la Politique de la Ville au titre de l'année 2014 et à ce jour, s'élève à **45 000 €**.

#### Article III :

Les autres termes de la convention restent inchangés.

Fait à Aix en Provence, le

**Pour la Ville,  
Madame le Maire  
Ou son représentant**

**Pour l'Association,  
Le Président**